

CEFTER-PACA 05110 Barillonnette
 TEL 04-92-54-24-62
www.cefter-paca.com
cefter-paca@wanadoo.fr

PRESENTATION DU Brevet Fédéral d'Entraîneur Sports Equestres Premier Niveau BFESE 1 CCE

Les compétences du diplôme

- Développer un comportement d'entraîneur approprié à l'évolution en compétition.
- Favoriser l'actualisation des compétences par l'amélioration du niveau technique et pédagogique.
- Développer un enseignement de qualité basé sur des bonnes pratiques respectueuses du bien être des équidés et de la sécurité des licenciés.
- Optimiser la performance en CCE dans le cadre de la formation continue

Le contenu de la Formation

Sous forme d'**UNITES CAPITALISABLES**, la formation se décompose comme suit en 63 h00 en centre de formation

UC Transversales

- UC 1 : Mobiliser les connaissances nécessaires à l'enseignement et au perfectionnement technique au niveau club et Poney niveau équivalent
 UC2 : Analyser une prestation technique, proposer des objectifs et des situations de perfectionnement technique adaptées
 UC3 : Conduite d'une séance de perfectionnement technique dans la discipline

Les modalités d'évaluation

UC 1 : Connaissances techniques et réglementaires	Soutenance rapport d'entraînement + vérification des connaissances lors de l'entretien qui suit la présentation Présentation du rapport 15 minutes -Entretien du rapport 10 minutes -Questions connaissances 5 minutes
UC 2 Méthodologie et conduite de l'entraînement dans la discipline	Le candidat présente et soutient un rapport au moins 1 mois avant la date de l'examen. Ce rapport de 5 à 10 pages présente un cycle d'entraînement dans la discipline que le candidat a lui-même conduit. L'objectif de ce cycle doit être la préparation à une échéance sportive de niveau Club ou poney dans la discipline concernée.
UC3 Conduite d'une séance collective de perfectionnement technique dans la discipline	Conduite d'une séance de perfectionnement dans la discipline, pour 2 couples minimum de niveau Club 2 minimum ou poney 2 minimum, à partir d'un objectif défini et tiré au sort, suivie d'un entretien Préparation du candidat : 30 minutes, Séance : 20 minutes minimum, 30 minutes maximum ; le ou les couples sont préalablement détendus aux 3 allures, Entretien : 10 minutes. Il remet au jury un document de préparation de sa séance à partir de l'objectif tiré au sort.

Les conditions d'entrée

PRE REQUIS : BEES1 ou BPJEPS AE mention équitation ou Tourisme équestre ; *CQP EAE, CQP ORE, AAE, CQP ASA, BAPAAT* support Poney ou randonnée équestre ou tout autre titre équivalent au sens de l'article L212.1 du code du sport; ou sans de diplôme d'enseignant.

- Encadrement régulier, coaching en compétition club/poney
- **Pièces à fournir** : photocopie diplôme enseignement équestre, Photocopie d'une pièce d'identité ; Licence FFE, CV ; Cheque de paiement
- Pour les personnes atteintes d'un dys-, fournir un certificat médical attestant de la nécessité d'adapter la formation et les certifications le cas échéant ; -
Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFE sur la nécessité d'aménager le cas échéant les épreuves

Organisation de la formation

Les horaires en centre	9h-12h et 14h-18h
-------------------------------	-------------------

Equipe pédagogique	<p>✓ Responsable pédagogique : <i>Marianne DELPRAT-BEES1 et DEJEPS CCE</i> . Membre de la Commission Régionale de Formation au CRE Provence <i>Charles MARTEAU :DESJEPS</i> ; Entraîneur de haut niveau en CCE ; Formateur BPJEPS et DEJEPS depuis 10ans,</p>
--------------------	--

Le coût de la formation ? Les possibilités de financement ?

COÛT DE LA FORMATION : formation technique et théorique : 945€-

- ✓ Vous êtes salarié, vous pouvez partir en formation grâce à votre CPF, le FAFSEA
- ✓ Vous êtes chef d'entreprise, conjoint collaborateur, cotisant solidaire vous pouvez bénéficier d'une aide de financement par votre fond de formation.

Pour VIVEA, vous devez être à jour de leurs cotisations MSA. ? Je vérifie d'être à jour de mes cotisations VIVEA (payées via la MSA) au 15 janvier de l'année en cours :

Je vérifie via l'application VIVEA, que j'ai encore des droits et que la formation pourra m'être prise en charge.

- ✓ Vous été **travailleur indépendant**, renseigner vous auprès de l'AGEFICE, si vous avez au moins 1 an de cotisation

L'inscription au BFESE

Les dates de la formation en 2020
63h de formation
Démarrage septembre 2020

Notre contact : CEFTER-PACA- Florence DELPRAT -Anne marie GAUTIER
04.92.54.24.62 Ou cefter-paca@wanadoo.fr